

Les femmes face à la crise et à l'austérité

Christiane Marty

Militante altermondialiste et féministe, membre du conseil scientifique d'Attac

La crise a des effets très négatifs sur l'ensemble des sociétés, et particulièrement sur les femmes. Les politiques d'austérité mises en place en Europe font payer la crise aux populations en épargnant les responsables que sont la finance et les grandes banques. Injustice supplémentaire : ces politiques, en ignorant toute analyse des effets différenciés de la crise sur les hommes et les femmes, non seulement ne font rien pour les corriger mais les aggravent.

Il est indispensable de faire connaître ce constat, non pour poser les femmes en victimes mais parce qu'il montre l'injustice de politiques qui frappent plus durement les populations déjà en situation inégalitaire. Actrices incontournables dans les mouvements sociaux et dans la construction d'alternatives aux politiques actuelles, les femmes doivent prendre toute leur place pour faire entendre leurs points de vue et leurs propositions.

Cette contribution se propose d'explicitier ce qui précède, pour les pays européens et particulièrement la France. C'est un travail de cadrage qui ne prétend pas à l'exhaustivité.

La crise touche plus particulièrement les femmes

Les hommes et les femmes n'ont pas la même place sur le marché du travail ni dans la sphère privée, en raison des inégalités entre les sexes : sur-représentation des femmes dans les emplois informels, précaires et les bas salaires,

et sous-représentation à tous les niveaux de décision dans le domaine économique. Les femmes sont davantage exposées à la précarité de l'emploi, au licenciement, à la pauvreté et moins couvertes par les systèmes de protection sociale. Du fait de cette différence de situation, la crise a des impacts différents selon le sexe. Dans les périodes de récession, les personnes déjà menacées de pauvreté sont plus vulnérables, notamment celles qui sont confrontées à des discriminations multiples : mères célibataires, jeunes, seniors, immigrés-es...

Les femmes sont plus durement touchées de diverses manières. C'est un constat fait par la Confédération syndicale internationale (CSI), la Confédération européenne des syndicats (CES), le Parlement européen et d'autres encore. La crise « ne fait qu'aggraver la position traditionnellement défavorisée des femmes » [1]. La CSI rappelle que « l'impact de la crise sur l'emploi des femmes tend à être sous-évalué et ne fait jamais la une des journaux. Pourtant d'une manière générale, les femmes sont les premières concernées par l'insécurité et la précarité croissantes de l'emploi », ce qui est très peu reflété dans les statistiques officielles. Les indicateurs standards en effet ne saisissent pas l'ampleur de l'augmentation de l'insécurité économique qui frappe les femmes et trop souvent les données sexuées font défaut.

Conséquences de la crise sur l'emploi

Même si la situation varie selon les pays et secteurs d'activité, l'impact de la crise sur l'emploi présente de grandes tendances : augmentation du niveau du chômage, fort développement de l'emploi précaire et informel ainsi que de la pauvreté. Chacun de ces effets touche plus fortement les femmes.

Chômage et sous-emploi

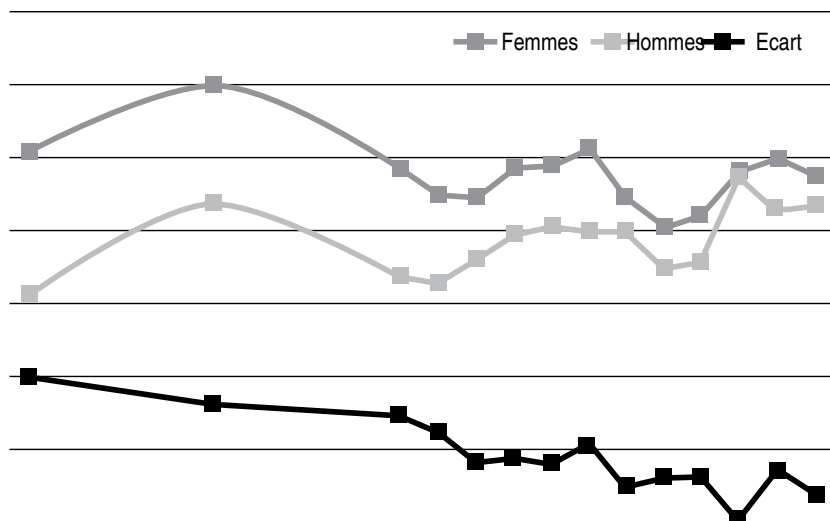
Dans l'Union européenne, ce sont les secteurs où les hommes sont majoritaires qui ont d'abord été durement touchés par la crise : bâtiment, industrie, transports (ce sont aussi ces secteurs où se sont concentrés les plans de relance). La progression du taux de chômage des hommes a donc été plus forte entre 2007 et 2009 : leur taux de chômage a rejoint celui des femmes en 2009. Il est en 2010 de 9,6 % pour les hommes comme les femmes.

En parallèle, les femmes à temps partiel ont subi des réductions de la durée du travail. Mais les statistiques du chômage n'en rendent pas compte parce qu'elles définissent comme demandeurs d'emploi les personnes sans emploi qui recherchent un emploi (catégorie A). Les personnes sous-employées (qui souhaitent travailler plus, catégories B et C : en « activité réduite »), majoritairement des femmes, n'apparaissent pas dans les statistiques publiées du chômage. Dans certains pays, les femmes se retirent de la population active en réaction à l'absence d'emploi. Ce qui contribue également à une sous-évaluation des effets de la crise sur le chômage des femmes.

La première phase de la crise, avec la plus forte hausse du chômage des hommes, a été suivie par une seconde phase où ce sont les secteurs à dominante féminine qui ont été touchés : le secteur public, les services, la santé, l'éducation...

En France, les taux de chômage des hommes et des femmes se sont rejoints en 2009 mais, dès 2010, le taux de chômage des femmes est redevenu supérieur.

France : Évolution du taux de chômage des hommes et des femmes



Construit à partir des données INSEE (2011 : deuxième trimestre)

Comme l'analyse Françoise Milewski ¹, on ne peut pas se satisfaire d'observer l'évolution du chômage en l'opposant à l'emploi, en occultant l'évolution du temps partiel qui est du chômage partiel. Les femmes ont été moins touchées par les pertes d'emploi que par l'accroissement du sous-emploi à travers l'emploi à temps partiel. Le taux d'emploi des femmes à temps partiel a augmenté, en même temps qu'augmentait fortement leur taux de chômage en « activité réduite ». La crise a renforcé les tendances précédentes du marché du travail, et le temps partiel a joué un rôle d'amortisseur pour les femmes.

En outre, la crise a entraîné la multiplication des contrats précaires, aux horaires courts et très bas salaires qui concernent majoritairement les femmes. Le chômage partiel des hommes et des femmes n'a pas été traité de la même manière. Dans l'industrie automobile, les hommes subissant une réduction

de leur activité ont bénéficié de mesures d'indemnisation. Mais rien n'a été prévu concernant la réduction de l'activité des femmes à temps partiel. L'idée selon laquelle le chômage des hommes est plus grave que celui des femmes est encore tenace. De fait, les chômeurs sont indemnisés dans une proportion supérieure aux chômeuses (64 % contre 57 %).

Développement de l'emploi précaire et informel

Le recours au travail précaire² et informel a partout considérablement augmenté du fait de la crise. Il s'agit en réalité d'une accélération d'une tendance de fond qui fait du processus « d'informalisation » du travail la caractéristique de tous les marchés de l'emploi. Cette tendance touche bien davantage les femmes, en particulier les migrantes. Malgré l'insuffisance de données sexuées, les analyses de terrain constatent la surreprésentation des femmes dans le secteur informel, l'emploi vulnérable et le travail à temps partiel, une rémunération plus faible que les hommes pour un travail de valeur égale et un accès limité aux prestations sociales. Ce qui, selon la CSI, « sape leurs droits, perpétue les inégalités entre les sexes dans la société et limite les perspectives de progrès économique durable ».

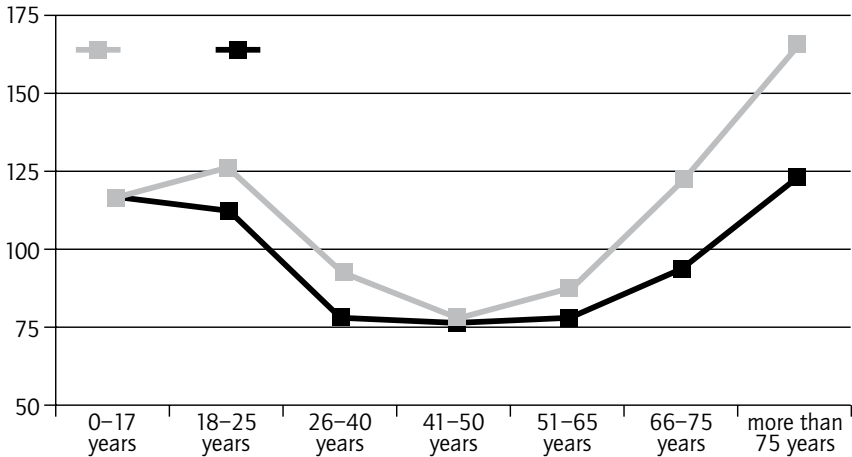
De son côté, la CES fait un constat alarmant sur l'évolution des conditions de travail des femmes en Europe, en termes de temps de travail, salaires et contrats. Les emplois féminins se sont encore précarisés et il y a partout une augmentation de la charge de travail, de la pression et du stress, du harcèlement moral et psychologique, et du travail au noir. Le nombre de travailleuses non déclarées a sensiblement augmenté, en particulier dans le secteur domestique.

À travers deux résolutions [2], [3], le Parlement européen attire l'attention sur le fait que la situation n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite : « la crise financière et économique en Europe a des répercussions particulièrement négatives sur les femmes, davantage exposées à la précarité de l'emploi et au licenciement et moins couvertes par les systèmes de protection sociale ». Dommage que de telles alertes ne soient pas suivies d'effet, ce qui interroge sur le pouvoir réel du Parlement européen.

Augmentation de la pauvreté

L'augmentation de la pauvreté touche les personnes hors emploi comme en emploi. Le Parlement européen constate que « la pauvreté féminine reste dissimulée dans les statistiques et les régimes de sécurité sociale ». Dans son rapport annuel de 2010 sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la Commission note que les femmes sont plus exposées au risque de pauvreté, en particulier les plus de 65 ans avec un risque de pauvreté de 22 % (16 % pour les hommes), les mères célibataires (35 %) et d'autres catégories de femmes comme celles appartenant à une minorité ethnique.

Risque de pauvreté relative des hommes et des femmes par tranche d'âge, moyenne OCDE, milieu des années 2000



Risque de pauvreté relative = taux de pauvreté pour la tranche d'âge / taux de pauvreté de l'ensemble de la population x 100.

Impact des plans d'austérité sur les femmes

Les pays ayant un plus fort niveau de protection sociale et de services publics ont mieux résisté à la récession ; or ce sont précisément ces bases de l'État social qui font l'objet de coupes budgétaires ! Les femmes sont doublement concernées, en tant que principales employées du secteur public et principales utilisatrices de services sociaux.

Baisse des effectifs du secteur public et des rémunérations

Plus d'une quinzaine de pays européens ont mis en place de telles mesures. Fin 2010, le Parlement européen note que « le chômage féminin risque d'augmenter de manière disproportionnée du fait des coupes budgétaires annoncées dans le secteur public, étant donné que les femmes sont employées de manière particulièrement importante dans l'éducation, la santé et les services sociaux ».

La Fonction publique est en effet très largement féminine. Au Royaume-Uni, les femmes représentent 65 % des employés du secteur public et elles supporteront l'essentiel des 400 000 suppressions de postes annoncées.

En France, un fonctionnaire sur deux n'est pas remplacé lors de son départ à la retraite. Sur la période 2008-2012, cela équivaut à la suppression de 150 000

équivalents temps plein dans la Fonction publique d'État et se traduit par des embauches moins nombreuses.

Outre la réduction des postes, les fonctionnaires subissent des baisses de salaires dans une dizaine d'États, qui vont jusqu'à 25 % en Roumanie, au Portugal ou en Grèce. En France, leur rémunération a été gelée.

Rabotage de la protection sociale et des services sociaux

Partout en Europe, les budgets de protection sociale subissent des réductions drastiques : diminutions des allocations chômage, des allocations sociales, aides aux familles, allocation maternité, prestations aux personnes dépendantes, etc. De même, les réductions frappent des services essentiels tels que la garde d'enfants, les services sociaux, de santé. En France, un grand nombre de classes de maternelles, maternités et centres d'IVG ont fermé. Alors que le nombre de personnes dépendantes s'accroît, les budgets qui y sont consacrés stagnent ou sont amputés.

Ces coupes dans la protection sociale et services de soins concernent plus particulièrement les femmes, dans la mesure où elles assument toujours le rôle de responsables principales de la famille. Les femmes se trouvent obligées d'assurer les services dont l'État se désengage, ce qui accroît leurs difficultés à mener de front vie familiale et professionnelle. La charge accrue du travail non rémunéré dans la sphère privée se fait au détriment de leur emploi, renforce les inégalités de genre dans le marché du travail et dans l'usage du temps, comme le constate l'*European Institute for Gender Equality* [4].

En France, la réforme sur la dépendance a été reportée à 2012, du fait du plan de réduction des déficits. Il y avait pourtant urgence à agir car la situation actuelle est intenable, en particulier pour les aidants familiaux (des femmes surtout) des personnes dépendantes : elles assument une charge très lourde³ qui les pénalise dans leur emploi (passage à temps partiel ou retrait de l'emploi), affecte leur santé (épuisement physique et nerveux). Situation intenable aussi car de nombreuses personnes dépendantes sont en situation de pauvreté... et la suppression en novembre 2011 de l'indexation des prestations sociales sur l'inflation programme une baisse de leur niveau de vie !

Attaques sur les retraites

Presque tous les pays européens ont initié récemment des « réformes » de retraite. La tendance générale est à la privatisation des pensions et au renforcement du lien entre montant des cotisations versées et montant de la pension. Ce renforcement découle du recul des mécanismes correcteurs (bonifications liées à la prise en charge des enfants, seuil minimum pour les pensions...) qui avaient une fonction de redistribution et atténuaient les effets négatifs pour les femmes de leur investissement vis-à-vis des enfants. Partout la

pension moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes, du fait de carrières interrompues, de temps partiel ou de bas salaires. Les mécanismes correcteurs sont insuffisants puisque l'inégalité entre hommes et femmes se retrouve amplifiée lorsqu'on passe des salaires aux pensions. En France, la pension moyenne des femmes, tout compris, ne représente que 62 % de celle des hommes⁴, alors que leur salaire moyen représente 80 % de celui des hommes. Or ces mécanismes sont attaqués ! Le renforcement du lien entre cotisations versées et montant de la pension signifie une pénalisation globale des femmes.

La baisse des pensions aura pour conséquence d'exposer davantage de femmes encore à la pauvreté. La Commission européenne note que : « la paupérisation menace les retraités, et que les femmes âgées constituent un des groupes les plus exposés au risque de pauvreté ».

La tendance est également à aligner l'âge de départ des femmes sur celui des hommes dans les pays où il existe une différence, et à diminuer les montants des pensions.

La « réforme » menée en France en 2010 amplifie la régression en cours [5]. Les femmes étant en moyenne plus loin que les hommes de la durée de cotisation exigée, tout allongement de cette durée les touche de manière disproportionnée, de même que le recul de l'âge auquel est supprimée la « décote » qui concerne les personnes aux carrières trop courtes (en majorité des femmes).

Mentionnons encore les budgets des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, qui ont été les premiers à passer à la trappe dans différents pays, comme le note le Parlement européen.

Conclusion

Cet éclairage des effets de la crise sur les femmes porte quelques enseignements. D'abord, l'évidence qu'aucune politique ne devrait être décidée au niveau national ou international sans analyse préalable de ses effets sexués. C'était un engagement des États lors de la IV^e Conférence mondiale des femmes de Pékin en 1995... inappliqué.

De même, les programmes des partis politiques comme les propositions portées par le mouvement social devraient systématiquement intégrer la dimension de genre et l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes. Non seulement parce qu'il s'agit d'une exigence de justice sociale, mais parce que les politiques en matière d'égalité constituent une partie de la solution pour sortir de la crise.

Remonter à l'origine de ce qui conduit aux inégalités de genre permet en effet de prendre conscience de l'importance de tout ce pan de l'activité humaine, jusque-là assurée essentiellement par les femmes, qui concerne l'économie du soin : travail invisible et gratuit réalisé dans la sphère privée, et

travail sous-valorisé dans la sphère publique. La crise rappelle l'importance pour le bien-être collectif de l'existence d'une protection sociale et de services publics de qualité. Alors qu'ils nécessitent d'être développés (crèches, structures d'aides aux personnes dépendantes, etc.), ils sont attaqués de toutes parts. Or ces secteurs représentent un potentiel énorme pour une croissance tournée vers les besoins sociaux.

L'austérité n'est pas inéluctable [6]. La crise est l'occasion de transformer profondément les modes de production et de consommation. Les politiques doivent répondre prioritairement aux besoins sociaux et environnementaux et soumettre les règles à cet objectif. Parce qu'ils sont de plus en plus menacés du fait de la crise, les besoins du quotidien et l'économie des soins retrouvent une importance oubliée... Il y a une réelle opportunité pour que ces préoccupations, qui sont trop souvent encore celles des femmes, deviennent celles de tous. Faire entendre ces exigences fondamentales et peser plus fort que les marchés, voilà l'enjeu actuel. ■

Références

- [1] CSI, *Vivre dans l'insécurité économique : les femmes et le travail précaire*, mars 2011.
- [2] Parlement européen, Résolution du 17 juin 2010 sur les aspects relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la récession économique et de la crise financière (2009/2204 INI).
- [3] Parlement européen, Résolution du 19 octobre 2010 sur les salariées en situation de travail précaire (2010/2018INI).
- [4] EIGE (European Institute for Gender Equality), « Report Reconciliation of Work and Family Life as a Condition of Equal Participation in the Labour Market », 2011.
- [5] « *Retraites, l'heure de vérité* » Syllepse 2010. Coordination Jean-Marie Harribey, Pierre Khalfa, Christiane Marty.
- [6] « *Le piège de la dette publique, Comment s'en sortir* », Attac, Paris, Éditions Les liens qui libèrent, avril 2011. *Le Manifeste d'économistes atterrés*, Paris, Les liens qui libèrent, 2010.

Notes

- 1) *Chômage et emploi des femmes dans la crise en France*, Françoise Milewski, Lettre de l'OFCE, mai 2010.
- 2) Par emploi précaire, la CSI entend des formes de travail non permanent, temporaire, occasionnel et aléatoire.
- 3) « Prise en charge de la dépendance : un double enjeu pour les femmes », 2011- Christiane Marty- <http://gesd.free.fr/enjeu2f.pdf>
- 4) Drees, chiffres de 2004.